"ECONOMIE ET SPIRITUALITÉ" DANS LE CONTEXTE DE NOS VIES

Sœur Lazare, o.s.b.

Les pages qui suivent forment un tout avec les réflexions de l'Assemblée d'Orsay de 1987 (Le Lien nº 91-92) et sont la contimuation normale de la recherche sur «Prière — Travail — Accueil» commencées avec le S. D. M. Nord en 1985 (Le Lien, nº 85). Elles se poursuivront dans un dernier article par un essai d'approche théologique.

PLAN

Préambule

- I. La dimension économique dans notre vie spirituelle
 - 1. Situer
 - Définir : les biens temporels
 trois tâches
 trois exigences spirituelles

II. Les personnes

- 1. La communauté
- 2. Les sœurs engagées dans les tâches économiques
- 3. La responsabilité de la Supérieure
- III. Essai d'approche doctrinale

«Oser nommer ce qui touche à l'argent »

C'est un fait d'expérience, nous n'avons pas de prise sur ce que nous ne nommons pas; ce que la psychologie des profondeurs développe, nous le savons par la simple observation : qu'il s'agisse de l'ouverture du cœur, de l'aveu de nos fautes ou des problèmes difficiles de la vie communautaire, ce qui n'est pas nommé nous échappe et nous possède à la fois.

Les motifs de méfiance à l'égard de l'argent ont été suffisamment soulignés dans les réflexions d'Orsay pour que nous puissions parler librement de notre rapport à l'argent, sans jugement de valeur mais en essayant de comprendre ce qui se passe.

Dans les conversations, spécialement en France, il y a une sorte de tabou autour de l'argent; un signe de cette pudeur se manifeste dans notre langue lorsqu'il s'agit de la rétribution d'un travail : l'ouvrier reçoit un salaire, les membres des professions libérales reçoivent des honoraires, les militaires une solde, les ministres des émoluments, les professeurs un traitement, les parlementaires une indemnité, le personnel de maison des gages, etc ... Dans les milieux monastiques, cela se traduit autrement: si on a récolté deux tonnes de pommes, on rend grâces à la Providence d'avoir récolté deux tonnes de pommes; si on a gagné 10.000 F ou reçu un don de 10.000 F (c'est à peu près l'équivalent) on n'en fera pas sous cette forme un motif d'action de grâces; on dira «notre mois s'est bien terminé» ou «nous avons reçu un beau don».

Prenons un autre exemple: les étés où la récolte de fruits est bonne, on va prendre pour cueillir, éplucher, éventuellement faire des confitures tout le temps nécessaire (ce fameux «temps libre»). Si on consacrait le même temps à terminer un travail rémunéré, on s'examinerait: «est-ce que nous ne sommes pas en train de nous laisser prendre par le souci du profit ?». Nous lisons dans l'Évangile que les oiseaux du ciel ne sèment ni ne moissonnent, que les lis des champs ne filent ni ne tissent et que le Père des cieux se charge de les nourrir ou de les habiller. Chose curieuse, cette parabole qui prend pour images la nourriture et le vétement, la plupart du temps c'est à l'argent qu'on va l'appliquer; il ne vient à l'idée de personne qu'on peut se passer de travailler à la cuisine ou à la roberie en s'abandonnant à la Providence; mais s'il s'agit de fonds...

Ce halo autour de ce qui touche aux finances n'est pas étrange, puisque la méfiance est en partie justifiée; mais il faut avoir la simplicité de regarder en face cette réalité parce que nous vivons dans un monde d'économie monétaire. Nos convictions et notre doctrine doivent être d'autant plus claires et fortes pour engager un combat spirituel là où cela peut être nécessaire.

I. La dimension économique dans notre vie spirituelle.

1. Situer la dimension économique dans notre vie spirituelle.

Je voudrais situer d'entrée de jeu la contrainte économique par rapport à la vie spirituelle afin de pouvoir en parler très librement: parler librement de ses aspects positifs sans être taxée d'optimisme naïf, parler librement de ses dangers sans que ce soit un discours décourageant.

Une nouvelle fois, la Tradition ancienne nous éclairera; nous emprunterons un passage de la troisième Conférence de Cassien sur les Trois renoncements (1). L'abbé Paphnuce, ermite du désert de Scété en Égypte, énumère trois sortes de vocations :

«Mettons dans tout leur jour les trois sortes de vocations avec leur note distinctive. La première de Dieu, la deuxième se produit par un intermédiaire humain, la troisième est fille de la nécessité. Ce point réclame un sérieux examen. Si en effet, nous reconnaissons dans la manière dont nous fûmes appelé au culte de Dieu, le genre de vocation le plus élevé, nous aurons à régler tellement notre vie qu'elle s'harmonise à cette grandeur première. De sublimes commencements ne serviraient de rien si la fin ne répondait pas aux principes. Apercevons-nous au contraire que Dieu nous a arraché du monde par une vocation de l'ordre le plus humble, moins nous pourrons faire fond sur des débuts si peu glorieux dans la vie religieuse, plus nous devrons animer notre ferveur en sorte de mieux finir que nous n'avons commencé».

Cassien décrit donc trois voies pour l'appel à la vie monastique: un appel intérieur de Dieu, l'exemple ou la parole d'un maître, et la nécessité qui contraint: par exemple un voleur qu'on doit mettre en prison s'est enfui au désert, et là est devenu moine! Cela peut représenter très valablement trois niveaux habituels dans notre itinéraire spirituel, trois manières pour le Seigneur de nous inviter à la conversion (souvent simultanées): il peut nous inviter par des inspirations intérieures de sa grâce, reçues en général à travers notre vie de prière; il peut nous inviter par l'intermédiaire des hommes: nos sœurs, notre supérieure, un hôte ou un prêtre de passage, etc... Et il peut nous inviter par la nécessité des circonstances: la maladie, telle difficulté imprévue.

Il faut poser clairement que la contrainte économique est une invitation à travers la nécessité, en tirant bien les deux termes: c'est à travers la nécessité, donc selon Cassien la voie la moins glorieuse, qu'il ne faut surtout pas cano-

niser au nom du réalisme comme si elle était plus sûre que les autres; mais c'est bien une invitation; à travers cette nécessité nous sommes en vérité appelées à la conversion spirituelle, à la profondeur de l'union au Christ.

Cassien pousuit:

«De ces trois vocations, les deux premières qui viennent de Dieu et des hommes, semblent pouvoir se flatter d'une plus noble origine. Cependant nous en avons maintes fois rencontrés qui, partis de la troisième en apparence la moins glorieuse et sentant la tiédeur, se montrèrent parfaits en leur vie et admirablement fervents, égaux de tous points à ceux qui, entrés au service de Dieu par la plus belle porte, persévèrèrent dans cette ferveur le reste de leurs jours».

Nous sommes moins sensibles qu'au V^e siècle à ce genre de hiérarchie des valeurs. Mais trouvons-y un encouragement dans la mesure où la contrainte économique est pour nous pesante et nous paraît étrangère à notre vie religieuse, étrangère au service que nous avons voué.

Puisque cette nécessité est inéluctable notre véritable question sera : «Comment faire passer cette réalité — matérielle, économique, financière — dans le domaine de Dieu ?».

La formule peut paraître paradoxale: tous ces biens économiques, Dieu n'en est-il pas le propriétaire et le maître ? Certes. Mais dans le mystère chrétien tout le créé doit devenir véritablement le domaine de Dieu dans le Christ à travers les personnes qui en usent. Ce sont les personnes qui sont consacrées en vérité, ce sont les personnes qui sont en relation avec le Père dans le Fils et l'Esprit; c'est à travers la vie des personnes que toutes les réalités sont en relation complète avec. Dieu: ces réalités créées peuvent devenir lieux de conversion, voie vers Dieu.

C'est pour que l'économique trouve ainsi sa véritable place qu'il me semble nécessaire de ne pas rester dans les généralités abstraites mais de définir.

2. Définir ce qui touche à l'économie.

Les questions économiques ne sont — heureusement — ni le fond de nos préoccupations, ni le fond de notre formation. N'apprenant pas grand chose dans ce domaine (nous y reviendrons) nous ne savons pas sur quels points faire porter l'effort; c'est pourquoi il faut baliser le chemin par des définitions.

Pour cela on peut partir d'un fait très simple: le vocabulaire de l'Église. Dans le Code de Droit canonique de 1985 les canons 1244 à 1310 traitent de l'économique dans l'Église et les canons 634-640 de l'économique chez les

religieux. Eh bien le Code n'hésiste pas à parler de «biens temporels» — bona temporalia. Il faut partir de cette vision positive, il s'agit de biens; ces ressouces qui existent, ce sont des choses bonnes. Certes il faut garder présent à l'esprit le verset du Psaume 72 cher aux législateurs monastiques anciens «je me suis tu, même sur les choses bonnes»; les choses bonnes il faut aussi y renoncer, mais en y renonçant on ne signifie pas qu'elles ne sont pas bonnes, au contraire.

En même temps ce sont des biens temporels: ils sont liés à notre condition de créatures, parce que nous sommes dans le temps nous avons besoin de ce type de biens qui ne sont pas des biens absolus, mais par là même ils sont temporels en ce sens qu'ils ne dureront pas. (Du moins ils ne dureront pas pour chacune de nous, mais hélas ils dureront pour nos « descendants»...; nous devons toujours nous préoccuper de ce que nous préparons aux générations suivantes; quand on construit la tâche est stimulante et on s'abandonne de façon quasi-tangible à la Providence; mais quand on a à refaire les gouttières et à lessiver les peintures ...)

Dans la vieille théologie classique, la catégorie bien relève de la vertu de justice (2), c'est de là que nous partirons, même si nous anticipons un peu sur la suite. Les biens économiques sont nécessaires à la vie de la créature humaine, qui n'a pas en elle-même de quoi subsister, qu'elle vive en solitude ou en collectivité. Ces biens, il faut donc les produire et à partir du moment où ils existent, les répartir. On ne peut en user sans se situer dans une solidarité humaine. Dès que nous parlons répartition, c'est la justice qui intervient. Prenons le cas de l'argent. Il me semble — sans prendre ces propos pour la vérité absolue sur la question — qu'il y a trois tâches relatives à l'argent :

- l'acquérir : soit que nous le gagnions par notre travail, soit qu'il nous soit donné; recevoir un don est une forme d'acquisition et suppose que quelqu'un d'autre l'a produit
- le dépenser : ici nous sommes à la fois devant des choix et devant des contraintes, car il y a des dépenses auxquelles on ne peut échapper
- l'administrer : c'est la tâche à laquelle les communautés pensent le moins car elles ne sont pas très au courant de tout ce qu'il faut faire autour des réalités financières, ne serait-ce qu'au plan légal, aspect qui se développe toujours davantage dans notre société.

Je reviendrai sur ces trois tâches, mais il saute aux yeux que nous sommes dans le domaine de la justice: à l'égard de la communauté, de chaque sœur, de la société.

Il faut toujours se rappeler que si les ressources manquent, la justice ne sera plus observée. Pour nous distraire, prenons un petit exemple dans l'histoire. Dans la collection d'il y a trente-cinq ans «Problèmes de la religieuse d'aujourd'hui», au volume sur la Pauvreté, le père Duval o.p. a donné une esquisse historique de la vie économique des monastères (3); il montre comment l'excès de manque fait perdre la pauvreté apostolique, c'est-à-dire la mise en commun des biens, car chacune va se procurer par elle-même le nécessaire. Dans un monastère du diocèse de Rouen au XIIIe siècle les religieuses ont chacune leur basse-cour. L'archevêque doit intervenir «pour que les œufs soient servis à toutes au réfectoire, quelles que soient les religieuses de qui relèvent pratiquement les poules qui ont pondu les œufs». C'est moins grave assurément que « l'usage constaté alors à Lisieux de répartir les biens de la Communauté en pensions individuelles sur lesquelles les moniales doivent assurer elles-mêmes leur entretien».

Au-delà de ces trois tâches pratiques autour des ressources financières, relevant de la vertu de justice, il me semble qu'il faut poser trois exigences spirituelles devant la réalité économique :

assumer : cela va dans la ligne de notre réflexion d'il y a trois ans sur l'acceptation de la condition humaine

maîtriser : c'est dans la ligne de nos recherches sur l'équilibre

animer: ici nous avons une grande difficulté à nous situer explicitement dans le mystère du Christ. Autant lorsqu'il s'agit du travail et de l'hospitalité nous pouvons nous référer à ce que le Christ Jésus a fait et enseigné, autant la référence est difficile lorsqu'il s'agit des réalités financières; il faudra une élaboration théologique un peu poussée.

Assumer, maîtriser, animer, il faut y tendre en sachant qu'on ne passera jamais directement de l'économique au spirituel, pas plus que la négation de l'économique ne conduit directement au spirituel; mais c'est plutôt la manière concrète d'aborder cette triple tâche et cette triple exigence (valables pour tout chrétien) qui va être spécifique de notre spiritualité.

Relisons le canon 235 du Code; il n'y a presque pas de règles générales, mais au paragraphe 2:

«Chaque institut fixera pour l'usage et l'administration des biens des règles appropriées qui favorisent, défendent et expriment la pauvreté qui lui est propre».

Prenons deux exemples :

Pour des sœurs vivant sous la Règle de Saint Benoît, avoir à gagner leur vie par leur travail a été un véritable retour aux sources et un lieu de communion. Pour ceux qui les côtoient cela peut être un authentique témoignage spirituel: «Vous partagez nos difficultés en gagnant votre vie, et vous la gagnez d'une manière où on sent d'autres aspirations que le profit, vous nous

rappelez que la prière est possible dans les conditions d'un travail exigeant ». Mais d'autres seront choqués : «Comment dans les monastères n'avez-vous pas plus de loisirs pour vaquer librement à la Lectio Divina ou pour écouter ceux qui viennent à vous, à moins de rogner sur votre sommeil ». Ces deux réactions sont tout à fait compréhensibles.

Pour des Clarisses, une part plus nette de «mendicité», au sens religieux du terme, peut être un retour aux sources; il y aura des gens pour qui ce sera témoignage et voie de communion : «Vous ne vous laissez pas appesantir par de l'administration, vous partagez l'insécurité des plus pauvres, vous êtes de plain-pied avec tous ceux qui sont sans sécurité». Pour d'autres ce sera choquant «Comment! vous vivez en vous faisant entretenir principalement par les biens des autres, souvent aussi pauvres que vous». Il n'y a rien qui ne soit ambivalent. Accepter cette ambivalence en essayant de voir quelle est l'exigence évangélique dans telle situation, je crois que cela fait partie de notre humble soumission à la condition humaine, de notre adhésion à l'incarnation du Christ qui n'a pris qu'une seule situation humaine et pas toutes.

Ces tâches et ces exigences nous font toucher du doigt aussi que bien des choses ne dépendent pas de nous mais de la société: il y a des impôts, des cotisations sociales, une manière légale d'habiter un bâtiment que nous soyons propriétaires, locataires, occupants à titre gratuit ou même occupants sans titre. Gagner sa vie ou recevoir des dons passe par une comptabilité qui doit pouvoir être contrôlée. Charisme ou pas charisme, nous n'y coupons pas.

C'est à l'intérieur de ces contraintes que notre démarche de foi doit être conforme à notre spiritualité propre; c'est à travers une marge de choix étroite mais qu'il faut savoir découvrir que va s'exprimer en vérité la forme de pauvreté cohérente avec notre vocation propre. Ce n'est pas par des réflexions théoriques que nous y parviendrons, mais une réflexion doctrinale est pourtant indispensable pour façonner peu à peu nos esprits et nos cœurs. J'essaierai en dernier lieu d'esquisser quelques pistes de doctrine. Auparavant il faut regarder très concrètement les personnes vivantes, car c'est en elles que se vit une spiritualité, c'est leur vocation dans l'Église qui se réalisera ou non.

II. Économie et vie spirituelle. Les personnes.

Dans l'économie, quel est l'enjeu spirituel pour la Communauté dans son ensemble, pour les sœurs appliquées aux tâches économiques ? Quelle est la responsabilité pour la Supérieure de la Communauté ?

1. La Communauté

C'est un point délicat à aborder car les pratiques sont probablement extrêmement diverses d'un monastère à l'autre pour *l'intervention de la communauté dans les questions économiques*. Mais une chose est certaine: selon le Droit commun de l'Église, dans toutes les communautés on pose des actes dits «d'administration extraordinaire», c'est-à-dire des dépenses extraordinaires, pour des constructions, des aménagements, et bien sûr pour contracter des emprunts, que sais-je? Et pour des décisions qui ont des conséquences économiques on va demander le consentement du Chapitre de communauté.

Pourquoi demande-t-on ce consentement ? qu'est-ce que cela signifie ? Ce n'est pas d'abord pour limiter les abus de pouvoir possibles des Supérieures; c'est parce que dans toute décision économique importante l'avenir de la communauté est engagé. Que l'on décide de construire, d'acheter un nouvel équipement de travail ou d'infirmerie, de faire un emprunt, il y a un risque d'une part, et d'autre part il y aura modification de la physionomie de la communauté. C'est donc la communauté entière (les Professes perpétuelles bien sûr) vivant le charisme propre de cette famille spirituelle, qui va pouvoir discerner si cet acte est en cohérence avec sa vocation. Le premier but de l'intervention du chapitre, c'est la fidélité à cette cohérence; aucune Supérieure ou économe ne détient seule la vérité sur cette fidélité vivante. Il faut qu'il y ait eu l'expression de toutes les voix même contradictoires des Sœurs pour discerner peu à peu si un authentique désir spirituel s'exprime dans la décision (même si la décision finale revient à la Supérieure « dans les limites du Droit et des Constitutions », avec l'anonymat d'un vote).

Si on veut que cet acte que le chapitre doit poser de temps en temps ne soit pas formel, il faut que les Sœurs du Chapitre aient une certaine connaissance habituelle de la situation économique du monastère, donc une certaine initiation dans ce domaine. Il faut savoir par exemple, ce que sont les amortissements: si nous devons acheter un duplicateur, les sœurs pour donner leur consentement doivent savoir qu'elles ne sont pas en train de dépenser 50.000F; elles sont en train simplement d'échanger 50.000F contre un objet de même

valeur. Ce qu'elles dépensent, c'est seulement chaque année la contrepartie de l'usure du duplicateur qui perd peu à peu sa valeur d'achat (mais produit probablement d'autres biens). C'est important de connaître ces choses élémentaires pour consentir à une dépense; cela seul permet de peser réellement : «avons-nous de quoi faire actuellement cet achat sans faire du tort à l'équilibre communautaire? est-ce un luxe ou une nécessité?» Comment pouvons-nous accéder sans déplacement de ce qui compte pour des contemplatives, sans inquiétude et sans naïveté, au minimum de compétence pour poser un vote qui soit un acte spirituel? C'est un devoir d'y réfléchir.

Avec cette compétence un peu technique il faut aussi, et plus encore, un sens juste des conditions concrètes dans lesquelles se vit une vocation. Il y a des communautés qui sont mal à l'aise lorsqu'elles ont des «réserves» (je mets le mot entre guillemets car ces réserves sont rarement importantes). C'est un malaise normal dans son premier mouvement, une réaction de radicalisation évangélique; mais la réflexion doit aller un peu plus loin: ces quelques réserves, les situons-nous par rapport à notre vocation? Pour mener notre vie et répondre à notre mission dans l'Église, quelles sont nos charges? à quels devoirs avons-nous à faire face? on se trouve ramené à la vertu de justice sous sa forme la plus simple: «à qui devons-nous quelque chose?»

Il y a une justice première de la communauté à l'égard de chacune des sœurs; elles ont fait profession en se liant définitivement à ce groupe humain, elles ont donc abandonné toute possession et s'en remettent à la communauté pour pouvoir mener la vie à laquelle elles sont appelées. C'est donc un devoir fondamental de faire le nécessaire pour les loger, les entretenir durant toute la vie. Former des jeunes sœurs, soigner des sœurs malades, assurer une vieillesse décente à des sœurs anciennes représente des frais (même si cela ne se chiffre pas toujours en dépenses); il est nécessaire et justifié d'avoir de quoi le faire. Ce que nous n'avons pas le droit d'avoir, c'est du superflu, c'est de l'inemployé (4), mais réserves ne signifie pas inemployé; cela peut signifier simplement avoir ce qu'il faut pour faire face l'année prochaine à une dépense indispensable pour que la vie monastique soit menée sérieusement dans notre communauté. La prévision sage ne s'oppose ni à la pauvreté ni à l'abandon.

Dans ce domaine on peut estimer très heureux que la législation en France nous ait obligées à adopter un système de cotisations sociales. Cela a certes compliqué notre existence et rendu plus difficiles nos travaux rémunérés, mais par là la nécessité des réserves ne reste pas centrée sur la vie de la communauté, elle entre dans un système plus vaste de solidarité où s'associent réserves et partage entre les monastères, sécurité bénéfique sans risque d'enrichissement. L'éxigence que cela représente a une authentique valeur religieuse.

Un autre devoir des communautés est celui du partage. Si nous pensons au partage qui nous est spécialement demandé aujourd'hui, celui de la participation des chrétiens à la prière liturgique des monastères, il faut reconnaître qu'il représente des dépenses réelles. Pour toutes les formes de partage, référons-nous au canon 640:

«Les instituts, compte tenu des données locales, s'efforceront de donner un témoignage en quelque sorte collectif de charité et de pauvreté et, selon leurs moyens, de subvenir aux besoins de l'Église et au soutien des pauvres en prélevant sur leurs propres biens».

Il ne s'agit pas seulement de redistribuer les dons que nous avons pu recevoir, mais de prélever sur nos propres biens; en gagnant notre vie et en gérant bien le produit de notre travail, il nous faut avoir ce devoir en vue.

C'est là qu'il est important de situer de facon juste ce qu'on appelle pour les Clarisses «le privilège de pauvreté». Oui de nous n'a entendu dire : «Voyez à quoi on est arrivé dans la vie religieuse à travers l'histoire pour qu'on appelle «privilège», la pauvreté! Qu'a-t-on fait de l'Évangile. Tous les religieux doivent être pauvres», Ceux qui ironisent ainsi ne savent peut-être pas très bien de quoi ils parlent. N'avoir aucune sécurité pour la vie d'une communauté, aucune possession pour le présent et l'avenir, donc être «mendiants», cela suppose que d'autres vous feront vivre, c'est le charisme particulier reconnu par l'Église à François et à Claire, charisme qui justifie pleinement ce privilège; car ce ne peut être qu'un «privilège», c'est-à-dire une loi particulière à une famille religieuse; autrement la société et la communauté des fidèles seraient écrasées par la charge d'avoir à faire vivre tous les monastères des autres Ordres. C'est dans la ligne d'une vocation avec des exigences spirituelles spécifiques. Là où il n'y a pas ce privilège, il existe pour les monastères la nécessité et le devoir de justice de posséder, devoir auquel correspondra un autre type d'exigences. Ce que signifie vivre la pauvreté prendra des modalités correspondant à la vocation de chaque famille religieuse.

Bien sûr on va sourire en disant «voilà des propos de bénédictins». Il y a une image mythique de l'aisance des monastères bénédictins; j'en connais suffisamment pour dire que la plupart du temps les moniales y ont autant de mal qu'ailleurs à équilibrer leur budget. Mais ce qui est sûr c'est que la Règle de Saint Benoît fait un devoir explicite d'assumer la dimension économique et de la gérer selon l'exigence de l'Évangile. On pourrait souligner avec un peu de taquinerie fraternelle que les Bénédictins, en étant propriétaires de la Portioncule qu'ils prêtent à François, permettent au petit Pauvre de vivre et de mourir dépossédé de tout...

Mais notre souci profond sera de ne pas avoir de biens dont nous n'ayons pas l'usage. La loi sur les Associations de 1901 est remarquable: l'Association n'a pas le droit d'avoir des biens immobiliers plus étendus que ceux qui sont nécessaires pour remplir son but statutaire. Elle ne peut en recevoir.

Cette loi a été établie plutôt contre les Congrégations religieuses qu'en leur faveur, et voilà que l'instinct du législateur rejoint la vérité religieuse. D'ailleurs cela conduit à des situations paradoxales: si une communauté a un statut d'Association 1901 et qu'on lui fait don de biens immobiliers, elle se transforme en Congrégation reconnue pour pouvoir les accepter!

Si nous n'avons pas le sens de la cohérence entre la manière de considérer l'économie et notre vocation, parler de questions financières en communauté fait violence à ce que nous sommes; nous avons renoncé à cette préoccupation en elle-même quand nous sommes entrées au monastère.

Un autre aspect concerne toute la communauté: la manière de gagner sa vie. C'est peut-être le lieu privilégié pour assumer, maîtriser, animer.

Maîtriser, d'abord: nous sommes dans un monde qui ne maîtrise pas l'économie. Un texte de Mounier l'exprimera mieux que je ne saurais faire (5).

«L'action de l'homme sur la nature ne peut sans catastrophe se livrer au délire de sa propre accélération, celui qu'avouait Ford quand il répondait à qui lui demandait pourquoi il développait sans cesse ses entreprises: «Parce que je ne peux m'arrêter!» Cette action ne consiste pas à imposer aux choses un rapport de maître à esclave, la personne ne se libère qu'en libérant! Marx disait du capitalisme: «Il dégrade les choses en marchandise, en mécanisme à profit faisant sombrer leur dignité même de choses, celle par exemple qu'atteint le poète. Nous procédons à cette dégradation chaque fois que nous considérons uniquement les choses comme obstacle à vaincre ou matière à possession et à domination. Le pouvoir discrétionnaire que nous voulons alors exercer sur elles ne tarde pas à se communiquer aux rapports humains, à sécréter la tyrannie qui vient toujours de l'homme et non des choses».

Chacune et collectivement, dans tous nos travaux rémunérés, nous avons à nous interroger: notre attitude va-t-elle être de possession et de domination? notre activité va-t-elle être vraiment ordonnée à la personne?

...«Produire est bien une activité essentielle de la personne, à condition de donner à la production cette perspective totale où elle emporte les plus humbles tâches dans le Souffle divin qui soulève l'humanité. D'abord

rivée à des besoins élémentaires, la production va devenir une activité libératoire et libératrice, une fois modelée à toutes les exigences de la personne».

Dans la tradition de nos ordres nous trouvons un sens spirituel qui doit nous apprendre la maîtrise dont notre monde a besoin.

Assumer n'est pas simplement accepter mais intégrer à la conversion spirituelle; or il y a beaucoup de rapports entre la conversion et la «rentabilité» (entre guillements, bien sûr). Il est sûr que la docilité, le silence, l'esprit fraternel d'entraide assurent une tout autre production que l'amour-propre, le bavardage, le repli sur soi. Une sœur qui s'obstine dans quelque chose qui ne marche pas parce qu'elle ne veut accepter ni conseil, ni aide, cela coûte terriblement cher, dans un atelier cela peut se chiffrer! La rentabilité n'est pas le but de l'humilité et du silence dans le travail, mais on fait souvent en 5 ou 6 heures chez nous ce qui en demande 7 ou 8 ailleurs parce que nous travaillons selon une exigence spirituelle. Mais les expériences d'erreur et d'humiliation, avec toute la perte financière qu'elles entraînent, sont nécessaires à la conversion spirituelle; en les acceptant comme plus importantes que la rentabilité nous cherchons le Royaume et sa justice, et nous pouvons être sûres que le Seigneur suppléera au détriment matériel.

Animer? il y a ici une question sérieuse concernant la nature de nos travaux. De quels types doivent être de préférence nos travaux rémunérés? Doivent-ils être du type «services» ayant une finalité spirituelle directe et explicite? Par exemple si nous avons un atelier d'imprimerie, devons-nous imprimer en priorité des écrits religieux? Devons-nous développer l'accueil comme large part de notre gagne-pain étant donné la grande attente actuelle? Est-ce que la nécessité de travailler pour vivre nous fait passer à côté d'un rôle de conseil spirituel pour lequel nous ne pouvons libérer du temps? Ce sont de vraies interrogations car il y en a d'autres en parallèle: n'est-ce pas plus proprement notre rôle d'animer spirituellement de l'intérieur une tâche rémunérée de même type que celle de beaucoup de nos contemporains, quelle que soit la nature de ce travail, blanchisserie ou confiserie, ou secrétariat ou fabrication de pièces détachées; nous nous trouvons alors sans le chercher ferments de vie éternelle dans le monde tel qu'il est avec ses pesanteurs; nos contemporains ont soif aussi de ce témoignage.

Vous pensez bien qu'il n'y a pas une réponse de principe à ces questions, mais un humble discernement à opérer dans une situation donnée, selon l'instinct profond d'une spiritualité, en se gardant de telle idéologie, et en mesurant les conséquences de notre choix sur une vie contemplative. Notre position ne peut être qu'inconfortable.

2. Les Sœurs engagées dans des tâches économiques

L'ensemble de la Communauté en tant que telle ne peut être centrée sur des préoccupations économiques, mais des sœurs ont pour tâches principales de s'occuper directement de questions d'argent : le gagner, le dépenser ou le gérer, établir des devis ou calculer la rentabilité des travaux, étudier et proposer des dépenses, veiller sur la trésorerie, les impôts, les cotisations, les fins de mois, examiner les relevés de banques, etc... Je vais leur consacrer une place spéciale car elles ont assez rarement la parole; j'ai eu l'occasion d'en rencontrer un bon nombre.

Quelles sont leurs tentations majeures, elles qui sont confrontées directement et quotidiennement à tous les dangers signalés à propos de l'argent? Ce ne sont pas les tentations qui font habituellement l'objet de mises en garde - et il faut savoir que les hommes n'ont pas les mêmes réactions que les femmes dans ce domaine et que l'expérience masculine ne peut suffire à éclairer et soutenir. La tentation n'est ni l'attachement au profit, ni la griserie du pouvoir que donne l'argent, ni le manque d'abandon quand les factures s'accumulent et que les fonds n'arrivent pas; ce n'est ni la fièvre de production, ni l'encombrement de la pensée ou la perte du goût des choses de Dieu : tout ce qu'on souligne ordinairement et qui existe certes. La tentation c'est la tristesse, une tristesse qui peut aller jusqu'à l'amertume; j'appelle vraiment cela une tentation, pour que l'on comprenne ces sœurs et qu'on les soutienne car la tristesse est stérile et surtout stérilisante. Comment ne pas se dire « à quoi bon consacrer tant de peine aux questions financières?» Même des sœurs préparées à ces tâches, qui avaient une profession de ce genre avant d'entrer au monastère, trouvent cela très coûteux, parce qu'il faut travailler à des choses qui ne valent pas en elles-mêmes qu'on s'y consacre. De même que l'argent est une abstraction sans racines dans la nature humaine (6) s'occuper d'argent ne vaut pas en soi d'être fait. Cultiver un jardin, produire un objet, soigner une sœur malade ou laver son linge, préparer un repas, entretenir des locaux de communauté ou d'accueil, etc... toutes ces tâches peuvent être ingrates et dures, selon les tempéraments, mais elles valent en elles-mêmes en ce sens qu'elles ont une dimension humaine directe; gérer de l'argent n'a de dimension humaine qu'au second degré. Or - quelle que soit l'intention d'amour qui les habite et les oriente - nos tâches ne sont pas indifférentes.

Je citerai ici un livre admirable de Claude Dagens «L'homme renouvelé par Dieu»:

«L'homme se réalise à travers le sens qu'il donne à sa vie, au travail qu'il accomplit, aux relations qu'il a avec les autres. Ou bien ce sens fait violence à ce qu'il est et l'homme alors s'épuise et se détruit, porte

en lui une insatisfaction grandissante et risque de déboucher sur l'angoisse et le néant. — Je crois que les sœurs attachées à une tâche économique peuvent très bien être au bord de cette situation. Ou bien le sens que l'homme donne à sa vie se trouve en harmonie plus ou moins grande mais réelle avec le sens originel qui est l'amour du Père, la plénitude d'une existence en communion. L'homme alors comprend que seul compte finalement l'amour donné et reçu, les gestes de don et de partage, les signes concrets de désintéressement au milieu de tous les conflits d'intérêt».

Il faut vraiment reconnaître que les tâches purement économiques font violence, dans une vie religieuse, à ce que nous sommes; c'est sûrement après l'avoir reconnu que nous pourrons voir s'en dégager le sens, à travers un lent dépouillement. Des convictions communes sur ce double aspect peuvent être un vrai soutien et permettre un progrès spirituel.

Les tâches financières ne sont guère gratifiantes parce que pas du tout créatrices. Si on a des satisfactions parce que les finances sont bien en place et le mois bien bouclé, cela paraît très ambigu et pas de type très religieux, même si on rend grâces à la Providence! Le seul domaine où l'on puisse parler d'une satisfaction morale et intellectuelle réelle, c'est la justesse des comptes: des comptes justes, ça sonne vrai, ça a une beauté particulière, ça rend heureux, en général après un long effort. Mais en dehors de cela, bien rares sont les sœurs pour qui la tâche financière soit satisfaisante en elle-même, et si elle le devient, peut-être faut-il s'inquiéter un peu.

Il est bon de mesurer aussi quel est le genre d'isolement de ces sœurs : leur calendrier n'est pas le même que celui de la communauté. Dans la communauté le rythme de l'année est structuré par Noël, le Carême, Pâques, la Pentecôte, la retraite annuelle, la fête de la Prieure, etc... L'économique a son calendrier que souvent les sœurs ne connaissent pas : la fin du mois, la date des impôts, des taxes mensuelles ou trimestrielles, des versements de cotisations, des assemblées de sociétés ou d'Associations, etc... Chaque secteur dans le monastère a certes un calendrier ignoré des autres, et c'est une forme concrète et normale de solitude; mais le calendrier financier a des échéances multiples et un caractère impératif : on ne peut pas plus changer la date des impôts que la date de Noël. Cela fait que les économes se sentent parfois à l'étranger, à cheval entre deux mondes et étrangères dans les deux, d'autant qu'elles ont souvent aussi un réseau de relations différent de celui de la communauté.

Enfin la méfiance légitime à l'égard de l'argent peut entraîner une méfiance à l'égard de tout ce qui y touche directement, et cette méfiance retombe sur les sœurs appliquées à ces tâches. C'est la forme la plus dure de leur isolement. J'en connais qui sont ulcérées quand on les soupçonne de s'intéresser à l'argent alors qu'elles ne s'en occupent que par obéissance et pour le bien commun.

Une part d'incompréhension fait partie du programme normal dans une vie contemplative, mais je souligne particulièrement cet isolement parce qu'il risque d'enfermer les sœurs chargées de l'économie dans leur rôle, et de là vont découler d'autres tentations — les défauts personnels aidant — d'une origine moins noble que la tentation de tristesse.

Tentation d'autonomie : dès que l'on gère on a les moyens d'une certaine autonomie. Tentation d'oublier la situation des sœurs qui ne peuvent pas savoir ce que sait l'économe : une sœur demande un objet très cher, et l'économe le lui reproche vigoureusement; mais comment la sœur au bout de quelques années au monastère peut-elle connaître le prix des choses, si variable? Ce décalage peut entraîner un certain mépris pour les autres, une vue négative des personnes, l'économe ne mesurant pas tout ce que sa tâche, si ingrate soit-elle, lui permet de connaître, l'élargissement humain qu'elle lui procure.

Tentation enfin - surtout quand la sœur est dans la force de l'âge - que l'univers économique paraisse plus réel que l'univers des relations de foi et de charité à l'intérieur de la communauté, que l'univers « des choses de Dieu » (je mets volontairement des guillemets). Plus nous nous occupons d'une chose plus elle prend pour nous de consistance. Si on doit s'appliquer aux choses, économiques qui mobilisent beaucoup l'intelligence et la pensée, il faut appliquer intensément l'intelligence au mystère de la Foi; il ne suffit pas d'avoir du temps à ne consacrer qu'à la prière, il faut un vrai exercice de la pensée pour que la consistance des « choses de Dieu » soit plus forte que la consistance des réalités économiques. C'est important de donner une tâche d'étude doctrinale aux sœurs chargées de l'économie : cela manifeste qu'on ne les réduit pas à leur travail, cela leur permet de ne pas s'y laisser réduire et de l'animer de l'intérieur par la foi et la charité du Christ. Il est important de vivre l'unité entre les deux «consistances» : c'est la traduction en nous de notre présence simultanée dans l'univers de l'humain et du divin à travers le mystère du Christ (8). Le discernement des Supérieures est ici fondamental pour aider les sœurs engagées dans l'économique.

Enfin il est important que Supérieure et Communauté aient un regard spirituel sur les tâches financières. Que l'économe n'ait pas à se défendre : «Ce que je fais est une œuvre spirituelle, vous ne le voyez pas», mais que toutes saisissent cela comme naturellement, alors les rôles seront bien situés dans la manière de vivre la pauvreté. Par exemple ce n'est pas aux économes qu'il revient d'imposer l'austérité de vie aux communautés; cela ne servirait à rien

pour le progrès spirituel. Que la supérieure et l'économe exposent la situation financière à la communauté; celle-ci verra l'aspect de nécessité matérielle de l'austérité et l'intégrera à sa conversion. Il y a une austérité de vie qui est une requête spirituelle de toute vie monastique, même si on a de grandes ressources, elle est toujours nécessaire; il y a l'austérité de vie très humble qui est de n'avoir pas les moyens de se chauffer ou de se procurer telle facilité. Dans les deux cas, c'est une acceptation qui vient de l'intérieur — ne pas gaspiller par exemple viendra d'une attitude profonde — ce ne sont pas les préoccupations de l'économe qui vont imposer de l'extérieur un style de vie austère à la communauté.

Mais si la communauté, la Supérieure, l'économe ont un sens spirituel de l'économie, alors cette dimension sera vraiment intégrée à la conversion et à la vie d'union à Dieu et la pauvreté religieuse sera en cohérence avec la spiritualité de chaque famille contemplative.

3. La Supérieure

L'histoire met sous nos yeux tous les cas d'abus possibles, liés soit au manque de compétence soit à l'excès de compétence des Supérieures de monastères en matière d'économie ... il est bon de le savoir, non pour dresser un tableau sévère mais pour essayer de comprendre le poids qui pèse sur les épaules d'une Abbesse ou d'une Prieure et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer, plutôt que de souligner les dangers qui les guettent autant que les autres êtres humains.

Essayons simplement de nous éclairer du Code de Droit canonique, ce qui est dit des Instituts religieux est utile pour les monastères :

«Dans chaque Institut, et pareillement dans chaque province gouvernée par un supérieur majeur, il y aura un économe distinct du supérieur majeur, constitué selon le Droit propre, qui administrera les biens sous la direction du Supérieur respectif. Même dans les communautés locales un économe distinct du supérieur local sera établi autant que possible (Canon 636, § 1).

Deux affirmations conjointes guideront notre réflexion :

- l'économe doit être distinct du Supérieur majeur,
- c'est sous la direction du Supérieur majeur que l'économe administre les biens.

Quelles incompatibilités existent entre une fonction - j'aurais presque envie de dire «un ministère» - de supérieur et une fonction d'économe ? Il me semble qu'il y a un problème de priorité et un problème de pouvoir.

La tâche économique et la tâche spirituelle sont chacune prioritaire dans son ordre. Que le service spirituel du gouvernement - avec ce qu'il comporte de présence en profondeur, d'attention aux personnes, d'enseignement, de souci de la vie ecclésiale - soit prioritaire pour la Supérieure c'est une évidence. Mais pour l'économe il y a une exigence tout aussi prioritaire dans le sérieux et l'exactitude de son administration, une dépendance incontournable par rapport aux contraintes de la société. La même personne ne peut faire face durablement à deux nécessités prioritaires; pour un temps, peut-être; faire l'indispensable dans l'immédiat est souvent possible, mais peu à peu la réflexion sur l'avenir est sacrifiée, l'usure et le gaspillage d'énergies commencent; on ne peut être totalement présente à deux rôles distincts et vivre simultanément les exigences spirituelles propres aux devoirs de la supérieure et aux devoirs de l'économe. Ceci n'est pas souligné pour culpabiliser celles qui devraient bien contre leur gré cumuler temporairement les deux charges mais pour leur donner le courage de chercher des solutions, courage que fait parfois perdre l'accablement du travail.

Plus profond est le problème du pouvoir : assumer simultanément la responsabilité spirituelle et l'administration économique directe met dans une situation de pouvoir absolu; disparaît alors la garde bienfaisante qu'exercent en réciprocité la Supérieure et l'Économe, puisqu'elles ne peuvent rien décider d'important l'une sans l'autre dans la gestion des biens qui appartiennent à la Communauté. Si leurs avis divergent par moments — et il est impossible qu'il en soit autrement — c'est l'occasion d'une réflexion plus profonde et de décisions plus nuancées. Sans cette complémentarité on risque en toute bonne foi et droiture de glisser vers un pouvoir sans limite. J'ai assez insisté sur l'unité à vivre entre le spirituel et le temporel pour pouvoir dire avec la même insistance que leur confusion est dommageable. «Distinguer pour unir», on y revient toujours.

Car le Canon est fort clair : c'est bien la Supérieure qui est responsable, ce n'est pas l'économe; les biens sont administrés «sous sa direction»; elle ne peut pas se dire : «je m'en remets à l'économe et je m'occupe du pur spirituel». Il ne s'agit pas d'exercer un contôle méfiant sur ce que fait l'économe, il s'agit d'une responsabilité, supposant le discernement de la manière dont économie et spiritualité s'articulent et se pénètrent mutuellement. On peut préciser quelques-uns des points d'application de cette responsabilité :

— veiller à ce qu'il y ait le nécessaire « pour que les sœurs ne soient pas tentées de se le procurer » (la recommandation se trouve déjà au VIe siècle dans la Règle de Saint Benoît). La Supérieure sera en faute si les sœurs manquent à leur profession de pauvreté à cause de son incurie, en cherchant par elle-mêmes ce qui doit être normalement assuré par la communauté.

— veiller à ce que la gestion soit ordonnée au souci des personnes. Il ne s'agit pas de poser comme un principe abstrait que les personnes doivent toujours passer avant l'économie, ce serait mettre sur le même plan des réalités qui ne sont pas de même nature, établir une sorte de dualisme; appliqué à la lettre, ce type de principe risque de conduire à la longue au naufrage de l'économie, avec un détriment bien plus grave pour les personnes. Il s'agit d'ordonner fondamentalement l'économique à cette communauté de personnes, appelées à une certaine mission dans l'Église, en pesant les conséquences sur leur vie personnelle des options économiques.

- cela entraîne de veiller à ce que l'économie soit saine.

Une économie saine n'entraîne pas de soi la santé spirituelle ... mais il faut souligner avec force qu'une situation malsaine entraîne immanquablement un détriment spirituel. Situation malsaine ne signifie pas situation difficile ou grande pauvreté : difficulté et précarité peuvent être des grâces du Seigneur, accompagnées bien souvent de son aide directe. Ce qui est malsain, c'est de ne pas savoir où on en est, d'avoir toujours des factures en retard et de ne payer les précédentes que quand les nouvelles arrivent, d'avoir contracté des dettes sans plan de remboursement; c'est un déficit chronique sans projet pour rétablir peu à peu l'équilibre; c'est un gagne-pain non rentable ou un travail absorbant des forces disproportionnées; ce sont des immobilisations trop importantes (même si bien souvent nous n'y sommes pour rien!). Tout cela représente des dépenses d'énergies vaines. Gagner sa vie difficilement n'est pas malsain, mais est nuisible tout ce qui est en porte-à-faux. Sans la vérité des situations. l'attitude vis-à-vis des biens temporels ne peut être juste. C'est à la Supérieure de veiller à ce que de tels états ne s'établissent pas ou ne durent pas; la confiance absolue en la Providence qui doit l'animer n'est pas la solution, mais la source de la recherche des solutions, L'inquiétude brouille bien souvent notre jugement alors qu'il faut de la sérénité pour accueillir des conseils éclairés, réfléchir aux solutions techniques et prendre les décisions difficiles qui s'imposent parfois. «Chercher le Royaume de Dieu et sa justice » ne supplée pas à la recherche d'une issue aux problèmes économiques mais donne le dynamisme de l'espérance et de la charité qui permet de voir que rien n'est insoluble et donne le courage nécessaire. Cette orientation c'est à la Supérieure de la donner.

Qui dit responsabilité d'une supérieure dit intervention de son conseil; les Constitutions prévoient en général un examen régulier des comptes au conseil. Pourquoi n'est-il pas rare que cette régularité soit un peu floue? Ce n'est sûrement pas aujourd'hui manque d'honnéteté et de sérieux, même si l'histoire révèle dans ce domaine bon nombre de tristes exemples. C'est peutêtre parce que ni la Supérieure ni les conseillères n'ont été formées à exercer cet examen et à en saisir le sens; ce que vit la communauté et la manière

dont elle se situe dans la société, sa hiérarchie des valeurs et son attitude devant l'avenir se reflètent exactement dans les comptes; encore faut-il savoir les lire et les analyser.

Émerge alors pour nous une question importante : quand et comment une Supérieure — élue heureusement sur d'autres critères! — acquiert-elle les compétences élémentaires pour exercer sa responsabilité dans le domaine de l'économie? La plupart du temps elle se forme «sur le tas», ce qui entraîne toute une période de gaspillage d'énergies, rend plus pesants ce type de soucis et fait que l'économe ne peut avoir un vrai dialogue qui serait nécessaire avec la responsable spirituelle. Il y aurait certainement à chercher des réponses simples et efficaces à cette question, où les moniales pourraient s'entraider. Donner une orientation, prendre des décisions responsables ne s'improvise pas.

Au terme de ces quelques flashes sur ce que vivent les personnes, il est impossible de ne pas éprouver un certain sentiment d'étouffement; est-ce à travers une telle épaisseur, de telles contraintes que nous devons aller à Dieu? où va le souci de notre cœur que blessait un désir unique? ne sommes-nous pas en train de nous détourner de la profondeur du mystère et de la pureté que l'Esprit Saint veut pour notre prière? Nous ne pouvons pas ne pas être habitées par ces interrogations. Un essai de recherche théologique tentera de discerner quelques voies possibles pour des contemplatives.

(à suivre)

ab abititude now to structure and olders and a NOTES

- 1. Cassien, Conférence III, Les trois renoncements, Sources Chrétiennes nº 42, pp.141,143.
- 2. C'est à René Habachi que je dois cette ligne de recherche pour rattacher l'économie à la catégorie du Bien (comme l'art conduit au Beau, la science à la Vérité, la relation à l'Amour, voies d'expérience humaine qui sont des voies vers Dieu) et par suite à la vertu de justice.
- 3. A. Duval, o.p. «Pauvreté et organisation économique des monastères», dans *La Pauvreté, problèmes de la religieuse d'aujourd'hui*, Paris Cerf 1952, pp.99-130.
- 4. Lire sur ce point René Habachi, Le moment de l'homme, D. D. B. 1985, p. 137.
- 5. E. Mounier, Le Personnalisme, Collection Que sais-je? P.U.F. pp. 30-31.
 - 6. Cf. Le Lien, nº 91-92, «Économie et spiritualité», p. 9.
- 7. C. Dagens, L'homme renouvelé par Dieu, Collection Croire aujourd'hui D. D. B. p. 53.
 - 8. Cf. Le Lien nº 85, citation de Jean Mouroux, Sens Chrétien de l'homme, Aubier 1947, p. 9.

Présentation de DEUX TÉMOIGNAGES

Réfléchir entre Sœurs de communautés diverses sur Economie et Spiritualité est une entreprise risquée: les situations des monastères sont différentes et il est rare que ces questions ne soient pas un lieu de souffrance pour des personnes vivantes. Il y a la diversité des spiritualités, entraînant, dans une vie aussi axée sur l'unification que la nôtre, des attitudes différentes devant l'économie, même si le détachement à l'égard du temporel est également radical dans toutes les familles religieuses. Il y a à l'intérieur de la même spiritualité diversité d'histoires; notre histoire nous marque; ainsi la durée dans le temps fait que les biens s'accumulent, mais aussi les charges; pour ne prendre qu'un exemple: des bâtiments neufs donnent une note de simplicité de vie, des bâtiments anciens ont une allure plus «riche», mais souvent les premiers sont plus fonctionnels et facilitent l'existence tandis que les seconds représentent une charge et entraînent les problèmes que connaissent les pauvres... D'une région à l'autre l'environnement diffère.

Mais il faut faire acte d'Eglise et avoir la simplicité de mettre en commun expériences et problèmes ; expériences et problèmes qui représentent toujours des appels car Dieu est présent à chaque détail de notre histoire et le ferment évangélique doit tout pénétrer.

On peut invoquer qu'il y a toujours besoin de deux manières de faire pour que les exigences évangéliques soient vécues et manifestées, comme il faut deux yeux et deux oreilles pour saisir le réel avec son relief, et deux jambes pour marcher. Reprenons un exemple dans l'histoire monastique ancienne, la Vie des Pères du Jura: au début du Ve siècle, un jeune homme, Romain, s'enfonce pour mener la vie monastique dans les forêts du Jura; son existence est totalement simple, il a pour habitat un immense sapin qui le protège, il prie continuellement, il lit les Vies des premiers moines, il travaille avec une pioche; son frère le rejoint et tous deux vivent dans la concorde, tout pénétrés du Saint-Esprit. Peu à peu des frères nombreux se joignent à eux, il faut construire des cabanes en bois parce que le sapin n'est plus assez grand, entreprendre des travaux de défrichage à la charrue pour nourrir la communauté, des frères moins fervents se glissent dans le groupe; puis un incendie détruit les cabanes et il faut construire un grand bâtiment unique, etc. A quel moment la charité — qui est la mesure de toutes choses — est-elle

la plus grande ? Aux débuts, quand tout est pur et que l'unique recherche de Dieu est comme tangible et la communion des cœurs transparente ? Après bien des années quand les frères doivent se pardonner chaque jour mutuellement leurs faiblesses, où la ferveur de l'un permet la conversion de l'autre, où il faut chaque jour recommencer à servir comme le Christ un frère ingrat, ou tenir propre le monastère ? Personne ne peut le mesurer et les comparaisons sont vaines, mais il y a également besoin des deux situations pour que l'action divine dans les cœurs soit accueillie et connue. Si nous ne la reconnaissions que dans la pureté visible des origines ou que dans l'humble épaisseur du temps et du temporel, nous serions au niveau de l'idéologie et non au niveau théologal. Or nous sommes toujours tentées de n'accepter qu'un seul aspect de la réalité, donc de ne pas en reconnaître les limites. Ces limites mêmes font que nous avons besoin les uns des autres pour que le Corps du Christ se construise, comme la diversité de nos spiritualités exprime la richesse de l'unique mystère.

C'est dans ce double esprit, avec le souci d'une cohérence entre spiritualité et économie, que deux témoignages ont été présentés.

TÉMOIGNAGE du CARMEL de Fouquières-les-Béthune

Sœur Bernadette

Depuis une douzaine d'années, nous avons vécu une évolution dans notre façon de travailler. Ce changement nous a amenées à des prises de conscience nouvelles et à des regards nouveaux.

Quelles ont été les raisons précises de ce changement ?

D'abord, la fin d'un travail collectif de repassage que nous faisions pour une entreprise qui a dû cesser ses activités;

Ensuite, l'entrée dans le régime de la protection sociale CAMAC/CAMAVIC a augmenté de beaucoup nos charges — d'où nécessité d'un travail rentable;

Enfin, l'entretien du monastère et l'amélioration de ses équipements.

Quelles ont été les modalités de ce changement ?

- 1. Un étalement de nos activités en fonction de la compétence des sœurs, qui se sont assez rapidement spécialisées :
- . une secrétaire comptable
- . une secrétaire pour travail à façon
- . une en reliure-dorure
- . une en vannerie
- . une en macramé et peinture sur soie
- . deux ou trois en petits travaux de bois
- . deux en lingerie, confection et broderie
- . et plus récemment, une en cannage de chaises.

2. Deux grands types d'activité :

- . Travaux sur commande (reliure, secrétariat, cannage, broderie).
- . Travaux proposés à l'achat de nos visiteurs lors de nos deux expositions-ventes annuelles, ainsi qu'à l'accueil du monastère.

Étant plus connues grâce à nos expositions-ventes, la vente à l'accueil s'est fortement développée depuis 2 ou 3 ans, de façon commercia-lisée — avec non seulement vente d'objets fabriqués chez nous, mais aussi revente (hosties, eau d'émeraude, livres, cartes, etc.).

3. Pour couvrir juridiquement ce secteur de fabrication/vente, nous avons constitué une S.A.R.L., avec toutes les contraintes juridiques et financières.

Cela nous a obligées à avoir une comptabilité distincte pour la SARL et pour le monastère.

4. Plus récemment, suite aux documents reçus du SDM et autres organisations, le Monastère s'est constitué en Association 1901, selon les statuts types proposés par M. Vacherot.

N'étant pas propriétaires de notre monastère, qui appartient à une Société Civile dont aucune sœur n'est membre, nous ne sommes donc pas Congrégation reconnue.

Ces faits et ces changements ont été accompagnés d'une prise de conscience, d'une réflexion communautaire qui a eu lieu à mesure de leur réalisation.

Les sœurs face à leur travail

1. Dès le début de la SARL, les frais de personnel de la SARL (portés en charge dans les comptes de la SARL) ont été versés comme produits au Monastère selon une convention entre la prieure du Monastère et la gérante de la SARL.

Nous avons décidé d'estimer au plus juste la rémunération des travaux domestiques ou du temps passé comme travail pour le fonctionnement de la communauté (cuisine, jardin, entretien, comptabilité, accueil...) et de porter cette somme globale sur les comptes officiels de la communauté — à la fois comme produits (nous n'avons pas à les payer) et comme charges (nous en avons besoin pour fonctionner).

Pourquoi cela?

- Pour être vraies face au travail nécessité pour la vie de communauté.

 et parce que tout travail (fait pour l'extérieur ou non) est considéré comme valable, utile et nécessaire au même titre pour la communauté.

Il n'y a pas de travaux dits inférieurs dans une communauté, tout a le même prix. Il y a seulement des travaux que certaines peuvent faire et d'autres ne peuvent pas faire, pour des raisons de santé, d'âge, de situation...

Ce que saint Paul écrit en 1 Co 12 sur la variété et l'égalité des charismes et ministères, nous essayons de le vivre face à nos différentes activités, rendant grâces les unes pour les autres.

Ceci a été très important et facteur de croissance communautaire : reconnaissance et acceptation progressive par chacune des dons et des pos-

sibilités des autres.

2. Cette spécialisation des sœurs qui fait que la plupart sont seules à s'occuper d'un seul secteur crée un nouveau type de solitude.

- Devant son travail qu'elle est seule à exercer, et à connaître, chacune se retrouve seule avec le poids de sa propre organisation, de son rythme (vg. gérer ses délais de livraison parfois à 3 ou 4 mois, renouveler ses productions et créations...).

Le travail est donc exigeant et suppose de la rigueur dans l'organisation et dans l'exercice de la responsabilité de chacune. Il demande en même temps l'ouverture et la souplesse, car il est des occasions où il faut — au nom de la fraternité vécue — savoir abandonner son propre travail pour aider une sœur.

L'organisation est pour l'homme et non l'homme pour l'organisation. Cet équilibre est à maintenir.

- Le fait de ne pouvoir être interchangeable crée un sentiment de précarité... que se passerait-il si une sœur tombait malade pour 2 ou 3 mois? Il y a un risque qui est forme de pauvreté.
- 3. Le sens du travail s'en est trouvé élargi : A l'idée de travail bien fait, de qualité, se sont ajoutées les notions de création, d'initiative, de personnalisation, d'art et de beauté. Le travail ne peut plus être une œuvre servile.

- d'où une réflexion sur l'homme et le travail à la façon de Péguy, Claudel, en prolongement de la Théologie de la création et de l'incarnation, de l'anthropologie biblique de l'unité de l'homme tout entier corps, esprit et psychisme.
- En conséquence, le travail, même en sa dimension d'effort, est pensé comme lieu d'expression de la personne en son originalité, dans le cadre de la vocation contemplative du Carmel (solitude, silence, présence), sous le signe de la Gloire de Dieu à rendre visible comme attitude pascale de mort-résurrection-transfiguration-passage de création à création nouvelle.

La communauté, face à cette réorganisation :

- 1. Nous avons pris conscience, de plus en plus, que nous vivions un changement concret de culture, de civilisation.
- Il y a 30 ans: plusieurs sœurs au jardin, à la cuisine, à la broderie, à la fabrication d'objets de piété ou d'ornements. D'où nécessité de dons plus importants pour vivre, importance de stocker, de mettre de côté, de remplir les armoires.
- Aujourd'hui, il faut accepter d'entrer dans le rythme d'une économie de consommation, avec ses calculs de rentabilité.
 - . Nous avons dû repenser le rôle du jardin, tout entier potager. Il est lieu d'environnement, avec des pelouses, et le potager réduit au strict minimum de quelques légumes (c'est plus économique d'acheter).
 - Nous avons pris la décision de confier la blanchisserie des draps à l'extérieur, pour dégager partiellement une sœur.
 - . La rentabilité suppose des choix, de savoir renoncer à des travaux domestiques qu'on aimait bien faire et qu'on avait toujours faits... d'où appel à la pauvreté, au changement des habitudes.
- 2. La communauté doit aider les sœurs à changer de mentalité.
- Ce n'est pas une honte de faire du commerce, d'entrer dans les règles commerciales, fiscales, de faire de la Pub... L'argent a une valeur symbolique d'échange, de reconnaissance, même s'il est tentation de posséder, d'être riche : regard nouveau.

- Accepter le risque du commerce... Les sœurs ont peur que leurs objets ne se vendent pas, ou pas tout de suite, et, en ce cas, de ne pas avoir servi la communauté. Alors que tous les commerces font des soldes, des braderies, pour vider leurs stocks (nous ne l'avons pas encore fait)...
 - Accepter . une certaine inutilité immédiate,
 - de ne pas tirer de conclusions sur le fait que tel secteur vend actuellement plus qu'un autre,

· d'être livrées aux fantaisies/modes des clients.

C'est un appel authentique au renoncement.

- Accepter de choisir le travail technique, plus tendant, parfois plus énervant, plus fatigant, comme service plus grand de la communauté.
 - Accepter de passer d'une mentalité où l'on considérait qu'un travail était d'autant meilleur pour une contemplative «qu'il n'occupait pas l'esprit», qu'il laissait la possibilité de méditer, penser consciemment au Seigneur (conception dualiste) à une conception du travail comme engagement de tout l'être dans une attitude de qualité humaine, de présence, de production, de réalisation de beauté.

Et cela comme un don de soi au Seigneur

pour sa communauté comme présence solidaire.

Le travail est pour les autres, don total, prière totale unifiée.

3. Évolution des comportements communautaires

- Les offices sont devenus, soit moins importants, soit liés à une spécialisation professionnelle: comptable de communauté, sœur vendant à l'accueil et gérant son magasin... Ils ne peuvent plus être interchangeables comme jadis.
- Renoncer à des rites de cuisine, réfectoire, de jadis. Simplifier au ma-ximum les travaux domestiques équipements fonctionnels... La mère de famille qui a une profession passe moins de temps à la cuisine, la lessive, etc. Adaptation au temps.
 - Avec l'Association 1901, le chapitre devient Assemblée Générale, à certains jours; le Conseil de communauté devient le Conseil d'Administration de l'Association.

Le compte d'exploitation et le bilan sont partagés et expliqués en détail à toute la communauté (avec toutes les réflexions sur les évolutions, le travail, la rémunération des sœurs, les investissements et amortissements, etc.). La coresponsabilité communautaire trouve là un lieu important pour se manifester.

- Néanmoins, le travail n'est pas le tout de notre temps. Nous ne pouvons y consacrer que 5 à 6 heures par jour.
L'oraison, la liturgie soignée, sont du temps indispensable de gratuité prophétique, rythmant notre travail en solitude et silence...
Les dons que nous recevons de nos frères chrétiens ont pris là un sens nouveau soulignant l'exigence, la qualité de ce qui fait visiblement notre différence et donne son sens à nos travaux (l'oraison, la lecture biblique et spirituelle, la célébration... tout se tient).

L'évolution de notre regard face au monde, face à la société.

- Que nous le voulions ou pas, nous ne pouvons plus vivre à part des fonctionnements de notre société (protection sociale, impôts, régime civil...). Comme femmes consacrées au Seigneur et appelées à témoigner de l'absolu de Dieu et de sa proximité en Christ, nous avons à témoigner en étant d'abord accueillantes et solidaires.

Payer l'impôt sur les sociétés, donner 45% de notre bénéfice à l'État, entrer dans le régime de la TVA, pratiquer les prix normaux de nos concurrents (ni trop chers, ni trop bas), tout cela en posant question par notre existence même, notre genre de vie, c'est affirmer que notre présence au cœur du monde est constructive, positive, solidaire, que nous interrogeons sans juger, que nous sommes nous-mêmes en complémentarité.

Et dans cette solidarité nous prenons conscience

- de la plaie du chômage, alors que nous arrivons à vivre décemment,
 - de la richesse de l'Occident à laquelle nous participons que nous le voulions ou non de la nécessité du partage, du souci du Tiers et Quart-monde,
- de notre rôle de femmes que nous exprimons, nous aussi dans un travail comme le font beaucoup de femmes. Cela devient le lieu de notre engagement spécifique de consacrées, religieuses, carmélites.

- EN CONCLUSION: Lorsque nous jetons un regard sur l'évolution de notre pratique et de notre réflexion depuis quelques années, il ressort principalement les lignes de force suivantes:
- ÉQUILIBRE PAR LE RYTHME: le choix d'une organisation rationnelle et libérante — tant sur le plan des travaux exécutés pour l'extérieur que sur le plan des travaux domestiques — nécessite un horaire communautaire bien rythmé qui permet de valoriser à la fois le travail et ses exigences et les temps de gratuité pour Dieu (prière, lecture approfondie de la Parole de Dieu, vie communautaire, intellectuelle, etc.).
- ÉVITER LE CUMUL DES SURCHARGES : la nécessité de faire vivre la communauté en travaillant pour l'extérieur nous a obligées à simplifier le plus possible nos travaux domestiques, pour que leur poids ne soit plus si grand que par le passé, physiquement et psychologiquement. Nous continuons cet effort.
- LE RESPECT DE LA DIMENSION TEMPS : l'équilibre de notre travail suppose que nous sachions travailler au temps, et non à la tâche.
- LE TRAVAIL = ATTITUDE SPECIFIQUE DE PRIERE : attitude d'ensemble, de disponibilité, de don de son temps, de ses forces, d'obéissance pour le service de la communauté, et en offrande solidaire de la peine des hommes. Le souci de valoriser, au même titre, toute activité quelle qu'elle soit, est indispensable pour cela.
- LE TRAVAIL : EXIGENCE SUPPLÉMENTAIRE DE SOLITUDE : l'ascèse du travail a pris ces dernières années, une dimension nouvelle de solitude : chacune doit tenir son calendrier en tenant compte de ses limites, de son rythme de travail et des difficultés propres à son genre de travail.

Sœur Bernadette

EN CONCIDESCOM "Lorsque nous jetons un regard sur l'évolution de note profique et de notes reflexion d'emis quelques années d'essent principales palement les impessite force suitmetes.

POLICIMENT PAR IL REVIOUE il echoix d'une organisation ration noise et inocume . Leur sur le plan des travaux executes pour l'existicat que sur le plan des travaux donnexiques . necessite un hopathe com rationagnement de valories à la folk le travau ot se company qui partiel de valories à la folk le travau ot se company que pour Dieu (pulére, le travau ot se de de la gentille de l'en vicconsiderauteure un'ellectre le etc.)

EVITER LE CLMUL DES SURCHARGES : la némerale de finire vivre la confinemente en que sainbard pour l'extériaur nous a obligées à simplitier le plus su su set que par le passe, più siquement et psychologiquement.
Pous continuons cet ettors

I. RESPECT On LA LAMENSION TEMPS subsequinteds notes to vail suppose one notes to vail suppose one notes such to the temps, of your histories.

TETRAVALE ATTITUDE SEVON JOSE DE PRIERE, attitude d'enscourse, de ses limess, de son desponité, de se limess, de son desponité, et en offrante sollégant de la person de la complemente, et en offrante sollégant de la pense de la pense

LE TEAKAIL EXIGENCE SUPPLEMENT AIXE DE SOLETURE :

L'accèse du naveil a pris des deminées amées, une dimension moisvelle
de pointaire se disagnée duit toute son extendirer en estant corrigée de ses
innifes de son nytieme de travail et des difficultes proprés à sen genre
de carest

Stindarts E. mail

TÉMOIGNAGE sur la fondation de VERMAND (Aisne)

Sœur Marie-Emmanuel clarisse de Tinqueux

En réponse à l'appel des évêques de France invitant de petites communautés contemplatives à s'établir en milieu rural, en réponse à l'appel de l'évêque de Soissons, le Père Labille, nous avons été envoyées par notre monastère de Tinqueux-Reims, le 3 août 1985, à Vermand dans l'Aisne, à 10 km de St Quentin, dans une population très pauvre, en Quart Monde rural. En choisissant de répondre au Père Labille plutôt qu'à d'autres demandes, c'est parce que les conditions proposées et la pauvreté du diocèse de l'Aisne (en bien des domaines) s'accordaient avec notre recherche de pauvreté.

Nous sommes actuellement cinq sœurs d'âges différents, dont une sœur aînée de 80 ans. Quatre sont permanentes. La cinquième est une sœur de Reims envoyée pour un temps indéterminé. Elle peut ainsi mieux percevoir et communier à ce que nous vivons à Vermand. Notre seul objectif est de vivre une présence priante au cœur d'un village pauvre, dans la pauvreté et la simplicité.

Au départ, nous avons choisi de miser, comme François et Claire, uniquement sur la bonté de Dieu. Nous sommes partis à pied, trois sœurs et un frère Françoiscain, sans rien emporter d'autre que l'Évangile et les écrits de Claire et de François. Depuis deux ans et demi nous vivons toujours, en partie de la libéralité de Dieu et de celle de nos amis pauvres et moins pauvres.

Ce que je vais vous dire sera forcément très modeste et mesuré, parce que le quotidien est simple, sans prétention, et nous ne sommes qu'au début de notre recherche... donc, toujours sur le chemin... où tout est à découvrir, à recevoir... conscientes que si Vermand existe, c'est parce qu'il y a Reims qui nous précède, ainsi que tous nos monastères de France et d'ailleurs. Je crois pouvoir dire que depuis un certain temps ce projet de petite fondation en France était en germination à Tinqueux. D'abord, parce que de plus en plus nous sentions le poids de notre grand monastère de Reims, et nous étions de plus en plus sollicitées par les besoins de la ville et tributaires du stress. Cette

petite fondation n'est pas la solution du problème, mais le premier pas d'une recherche. A partir de 1979-80, nous avons commencé à travailler en profondeur les sources franciscaines avec les frères Thaddée Matura et Jean-François Godet et avec l'appui d'autres frères... des Pères Ménager, Béjot, Jadot, Jeanroy... et bien sûr, le soutien de nos sœurs clarisses. Nous avons essayé de retrouver, dans son jaillissement originel, l'inspiration de Claire et de François :

- Qu'est-ce qui ressort quand on interroge objectivement les textes fondateurs?
 - Qu'est-ce qui tombe ?
 - Qu'est-ce qui fut essentiel?
 - Qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui «ordre mendiant»?
 - Qu'est-ce que cela veut dire «elles ne possèdent rien»? etc.

Il nous a semblé vital de confronter notre existence actuelle (mode de vie, choix, structures, coutumes, etc.) à ce que Claire a vécu au départ. Les circonstances historiques, les pressions extérieures, les interprétations n'ontelles pas émoussé le message?

D'abord, à propos du travail selon l'esprit de François et de Claire, dans la recherche que la communauté a faite sur les écrits avec Jean-François Godet, nous nous sommes aperçues que le travail fait partie de la vie des frères et des sœurs de Claire et de François, de leur vie humaine et spirituelle. C'est une réalité. Il n'est pas d'abord envisagé pour gagner sa vie, ce n'est pas le but premier. On n'en reçoit d'ailleurs jamais un salaire qui n'est pas un dû, en échange, on peut en recevoir les choses nécessaires. Le salaire est une conséquence du travail plus qu'un but à atteindre. Cependant, il y a là une question. N'y a-t-il pas un rapport à établir entre le travail et l'Incarnation? Jésus lui-même a connu cette forme d'incarnation. Le travail pour vivre fait partie de notre être...

Depuis notre arrivée à Vermand, nous sommes vraiment passées par plusieurs étapes: rien n'était facile puisque tout était à créer. Nous ne voulions pas faire une copie conforme de Reims, mais nous en venions, nous y avions toutes nos racines, nous y avions été formées. Au départ, nous sommes entrées en lien avec des familles pauvres, nous avons essayé, petitement, modestement, de travailler au tricot, au raccommodage pour des familles, sans leur demander de l'argent, mais seulement en échange, par exemple, un coup de main pour nettoyer un peu la maison; ce pouvait être des parents, des enfants de 12-13 ans qui nous aidaient, ils nous donnaient ce qu'ils avaient : des œufs ou une poule, cela dépendait des familles. Petit à petit, nous nous

sommes aperçues que nous risquions de faire de nos amis des assistés, que certaines personnes nous voyaient comme des sœurs qui se donnent sans compter, qui sont là pour cela, c'était ambigu! Alors, nous avons changé un peu d'optique.

Nous avons eu facilement du travail au départ: à peine arrivées, nous avions déjà un travail de broderie; mais là aussi, c'était ambigu. Nous vivions au milieu de familles en chômage; alors nous avons accepté ce travail de broderie en demandant à l'usine de partager ce travail avec des voisines, avec les plus pauvres. Cela a été accepté pour une voisine, mais non pour les autres. Celui qui nous fournissait ce travail disait: nous voulons bien aider les sœurs, mais nous ne sommes pas là pour aider les pauvres. Donc souffrance de notre part. Comment faire? Nous sommes avec eux, nous avons besoin de manger, et, en même temps, nous ne voulons pas être contre-signe! Ce n'était pas facile. Puis nous avons eu un travail de porte-clés; là nous nous sommes senties exploitées; alors par solidarité avec le monde du travail, nous avons quitté ce petit emploi.

Actuellement, nous nous fixons davantage sur le travail A.T.D.1. Le Père Joseph, heureux à l'époque, que nous soyons dans le Quart Monde rural, nous a proposé un travail de secrétariat (déjà commencé à Reims); cela nous aidait à mieux entrer dans le monde des pauvres et à le connaître ; c'est un travail que nous avons toujours, que nous aimons, mais il ne nous aide pas beaucoup au niveau financier (payé au SMIC). Il y avait aussi le fait d'être arrivé dans une maison pauvre. Il fallait, pour durer, un minimum d'amélioration pour y vivre, et qui nous prenait du temps. La maison était un ancien taudis; elle avait toujours été habitée par des gens du Quart-Monde; pour nous, c'était une signification ; quand nous sommes arrivées dans le village, on nous a tout de suite situées. Les premières personnes qui sont venues nous voir étaient des gens du Quart-Monde. Rémi² qui couchait dans une grange est venu nous dire bonjour en premier; nous étions un peu «en connivence» avec lui et donc il nous reconnaissait pour ses sœurs. C'est même lui qui nous a dit: «Vous savez, vous n'êtes pas des pauvres». Il nous a bien remises dans notre réalité et quand je lui ai dit : « Que veux-tu dire par là? » « Ben, de toutes facons, vous, on vous aime, vous vous aimez entre vous; nous, on ne nous aime pas, on nous méprise au village!» Il avait bien vu tout de suite

^{1.} Aide à toute détresse.

^{2.} Par discrétion, les noms ici et ailleurs ont été changés.

qu'effectivement les sœurs seraient considérées. C'était nous rappeler nos richesses, nous reconnaître justement non pauvres. Il nous remettait en face de notre réalité: différence entre pauvreté matérielle et «exclusion».

Nous avons fait le choix de ne jamais prendre d'ouvriers, de prendre des matériaux de récupération, toujours pour rester dans la même démarche; cela nous demande forcément du temps, nous sommes toujours en train de net-toyer cette maison, n'étant que cinq sœurs. Mais il y a eu de l'aide de la part de nos amis du village. En décembre 1986, par exemple, comme nous avions à l'époque une toute petite pièce pour dormir, on voyait bien que ce n'était pas possible. Dix-huit hommes du village, des gens en chômage, des patrons, des ouvriers, sont venus nous aider pour faire un petit dortoir. Maintenant, c'est viable!

Nous passons pas mal de temps à réfléchir, car c'est important. Nous le faisons d'abord avec nos frères franciscains et la famille franciscaine, porteuse de toute une tradition spirituelle et humaine. Par ailleurs, nous réfléchissons avec un prêtre pradosien que Mgr Labille nous a proposé et on se sent de plain-pied avec lui. Il nous permet également d'être en lien avec le diocèse. Nous passons aussi beaucoup de temps à partager au niveau liturgique, parce que nous souhaitons vraiment rendre notre liturgie accessible à tous et spécialement aux plus simples, aux petits dont nous sommes entourées. En partant de ce retour à la source que nous avons voulu, nous incorporons beaucoup de textes franciscains dans l'office que nous composons donc à partir de là.

L'accueil nous demande beaucoup de présence gratuite ; les pauvres qui viennent chez nous n'ont pas grand-chose à nous dire, mais ils ont besoin d'une présence, d'être là en silence et cela demande du temps. Du fait que la maison est de plain-pied avec les gens du village, ceux-ci n'hésitent pas à venir comme ils sont. C'est leur manière de nous dire (et cela nous a souvent été dit): «Nous aussi nous avons le droit d'avoir des sœurs qui prient». Cela rejoint notre objectif premier, puisque nous souhaitions que les pauvres, les petits, puissent avoir facilement accès à la Maison de Dieu, une petite maison à leur mesure.

J'en viens à la question que sœur Marie-Guerric et sœur Lazare nous ont posée sur le point de vue spirituel : à quoi cette fondation nous a-t-elle provoquées ?

Je crois que la première redécouverte et, en même temps, la conviction (mais je le dis avec beaucoup de modestie parce que nous le vivons mal, c'est

qu'on peut encore être pauvre matériellement, comme François et Claire le demandent. Ils disent par exemple dans leur testament: «surtout, observez la très haute et sainte pauvreté». Ils y reviennent sans arrêt. Souvent, nous nous disons que c'est vrai, nous ne sommes pas des pauvres, que notre plus grande pauvreté, c'est de ne pas savoir la vivre. Ensemble, nous nous disons qu'il ne suffit pas que la maison soit pauvre, il faut aussi que les cœurs le soient, et c'est à la communauté de nous aider à devenir fidèles, à créer un climat qui favorise une vie de pauvre. C'est notre première redécouverte: la pauvreté. Cela ne veut pas dire que nous ne la vivions pas à Reims; on la vivait d'une autre manière et on la vit ailleurs dans les grands monastères, il ne faut surtout pas comparer. Ce que nous essayons de vivre, la pauvreté comme la simplicité se vivent ailleurs d'une autre manière et parfois même bien plus crucifiante. C'est une réalité qui ne se mesure pas.

La deuxième redécouverte, elle est toute simple et c'est l'objectif du départ : vivre simplement au cœur d'un village, en pauvreté et dans la pauvreté. Le petit nombre de cinq favorise cette vie simple, sans de trop lourdes structures, bien qu'il en faille; ici, c'est moins dur ou moins lourd. Comme je le disais tout à l'heure, cette simplicité rend plus proche des gens simples et pauvres. Une dame nous disait: «finalement votre maison, elle est comme nous». Cela situe tout de suite, rend proche pour le dialogue. Notre maison ressemble à la leur, à la différence que c'est une maison de prière, avec un oratoire. Le petit nombre aussi rend la communauté plus abordable : c'est plus facile, quand quelqu'un dit; «et la communauté?», de faire venir cinq sœurs au lieu de trente! Au niveau de la liturgie, nous essayons de nous adapter aux événements des voisins. Par exemple une dame, qui est très en marge de l'Église, a rencontré des incompréhensions avec le prêtre du village, à propos de son mariage. Elle a demandé à venir prier avec nous parce qu'elle savait bien qu'elle ne pouvait pas demander une messe au curé; alors, bien sûr, c'est à nous de faire l'unité dans tout cela. Elle est arrivée, puis on a prié avec elle un office: c'est plus facile, on peut prendre le temps. Ou bien, c'est Rémi, dont je parlais tout à l'heure, qui est en prison actuellement: il couchait dans les hangars sans abri, sans porte. Avec lui, on a prié le Notre Père. Il s'y retrouvait, car enfant, il récitait déjà son Notre Père; il était heureux de prier avec des sœurs. Il y aurait encore de quoi dire mais ce serait trop long. Donc deuxième redécouverte : la simplicité.

La troisième redécouverte, un peu dans le même sens, c'est celle d'entrer d'une autre manière dans le Mystère de l'Incarnation. Une sœur disait que depuis deux ans qu'elle est à Vermand, elle comprend ce que vou-laient dire François et Claire dans leurs appels à la pauvreté de Jésus, de la

Crèche à la Croix. Ils insistent beaucoup là-dessus. Des passages d'Évangile nous deviennent plus parlants, comme l'envoi des disciples: *Mt* 6, 5. Donc troisième redecouverte: mystère de l'Incarnation de la Crèche à la Croix, c'est toute la spiritualité franciscaine.

Une des dernières redécouvertes, c'est l'aumône. Cela peut poser question. Je vous livre comment nous l'avons redécouverte, comme nous essayons de la vivre Dans sa Règle, Claire nous dit: « Que les sœurs ne s'approprient rien, ni maison, ni lieu, ni quoi que ce soit, et comme des pèlerines et des étrangères en ce siècle, servant le Seigneur dans la pauvreté, l'humilité, qu'elles envoient à l'aumône avec confiance.» Alors oui, redécouverte de la mendicité qui n'est pas pour être, pour devenir des assistées en faisant du porte à porte, mais nous voyons la mendicité comme un chemin privilégié d'une suite du Christ pauvre et d'une fraternité universelle: partager l'insécurité des plus pauvres. Et aussi parce que nous voulons nous situer du côté de ceux qui sont dans le besoin et non de ceux qui donnent.

Avec l'expérience, nous sentons bien que si nous sommes dans le besoin, des êtres qui s'ignoraient sont appelés à se rencontrer ou sont provoqués à se situer face à l'expérience évangélique suprême Un petit fait éclairera cela. Nous avions une voisine qui, depuis preque deux ans, n'osait nous aborder; c'était la voisine la plus proche. Elle est incroyante, elle a un passé vraiment très dur : elle a été abandonnée à quatre ans par ses parents, reprise par son père à douze ans, violée, séquestrée par son père pendant deux ans. Mais elle ne vovait pas comment aborder les sœurs; et pourtant, quand nous allions en solitude prier sur le chemin, elle nous faisait signe: «bonjour», mais sans plus. Nous nous demandions aussi comment l'aborder. Un jour, sœur Pierre-Marie a pris son courage à deux mains et s'est dit: «il faut faire quelque chose». Elle avait besoin d'une perceuse, elle a été la lui demander, et en une demi-heure la jeune femme s'est livrée, n'en revenant pas qu'elle ait pu parler à une sœur et il s'est lié une très grande amitié. Maintenant elle vient, elle a une petite fille qu'elle nous a amenée, elle ose venir chez nous, elle ose nous parler. Donc, la mendicité, c'est pour créer une communion, créer une relation, et non pas pour être assistées. On sent que désormais il y a une grande amitié qui circule entre nous; ainsi une rencontre naît entre des hommes, au nom de l'Évangile du Christ, et on peut devenir frères et sœurs.

La pauvreté, n'est-ce pas l'attitude permanente de celui qui a besoin des autres pour vivre... le service demandé et non le service reçu...?

On a aussi le cas de Rémi, le méprisé du village (parce que vols, etc.). Il était à la fête de saint François. Il y avait aussi là un autre méprisé du village, parce qu'il est considéré comme le plus riche, «qui prend les terres de tout le monde». Il y avait tout ce monde à saint François. En sortant, ces deux mêmes personnes nous ont dit: «Ici, on apprend à s'aimer.»

C'est notre tâche aussi, c'était le désir de François et de Claire d'être des lieux de paix où les hommes s'aiment entre eux. On n'a pas à opposer riches et pauvres, mais à les faire se rencontrer. Du fait qu'on a eu besoin de Didier et besoin de ce monsieur, ils se sont rencontrés là. Et combien de fois, quand nous ne pouvons remercier assez ceux qui nous font vivre de tant de manières, ils répondent: «c'est nous qui vous remercions; en nous demandant, vous nous permettez enfin d'exister. On existe à vos yeux, nous aussi, on a enfin besoin de nous. Jusqu'à maintenant, on n'avait pas besoin de nous au village.» Le fait de tendre la main à un pauvre, il nous dit que cela le fait exister. Et plusieurs nous ont dit: «Cela fait tellement de bien de pouvoir faire le bien! C'est vous qui nous faites plaisir en nous tendant la main.» Sans parler de rencontres très profondes, même à l'intérieur d'une certaine hostilité.

Le fait aussi d'être dans le besoin nous renvoie à notre propre dénuement, à notre fragilité fondamentale et commune, à notre condition de passantes, de pèlerines. Nous sommes étrangères sur cette terre... Et chaque fois que nous tendons la main, nous sommes brûlées du désir, non seulement d'ouvrir un cœur, mais aussi des yeux. Ils porteront le regard loin, au-delà du visible, du terrestre, de l'éphémère. Tendre la main, c'est pour nous leur dire : je vous demande le nécessaire dont nous avons besoin pour vivre, mais en même temps, je voudrais tant vous annoncer cette parole, si perspicace, de l'Évangile: «Où est votre trésor, là est votre cœur»; et encore: «Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il en vient à perdre son être?» En demandant du nécessaire pour vivre, nous avons conscience que nous annonçons le seul nécessaire. Nous disons un petit peu: «Nous avons besoin de vos biens, mais si vous l'entendez, si vous pouvez le recevoir, nous vous disons en même temps: prenez garde à vos biens! Le bonheur, la vraie vie est ailleurs.»

Deux faits concrets: une jeune femme, qui jusqu'à maintenant a été tourmentée par des histoires de famille et d'héritage, vient toutes les semaines et elle nous dit: «Vous savez, depuis que vous étes là, tout cela est relatif, je ne pense même plus à ces histoires de familles, ils peuvent tout prendre, ça m'est égal.» Ou bien ce monsieur, gros agriculteur, qui voulait absolument faire de notre maison quelque chose d'un peu bien. On lui a dit: «Si vous voulez, on va vous donner les Écrits de François et de Claire et vous

allez peut-être essayer de mieux comprendre la forme de notre vie.» Effectivement, il est venu quelques jours après et il a dit à l'une d'entre nous : «moi, je ne peux plus dormir, parce que toute ma vie j'ai voulu gagner des sous, et saint François et sainte Claire disent le contraire!»

C'est pour dire que cela peut conscientiser certaines personnes. On en vient toujours à cet admirable échange entre le mendiant et le donateur auquel François demandait à ses frères d'offrir l'amour de Dieu en échange de l'aumône reçue. Il y a une réciprocité, ce n'est pas une assistance. Dans le mendiant, quand François nous invite à l'être, c'est Dieu Lui-même qui donne et qui reçoit. Dieu se fait mendiant en nous et offre ainsi aux hommes son Amour et sa Paix. Dans le donateur, c'est Dieu encore qui répand son Amour et sa Grâce, avec le pain. Ainsi, nous le voyons, la mendicité est un chemin de vie évangélique pour entrer en relation, en communion, pour se situer toujours en dessous, mineur comme dit François, sœur pauvre comme dit Claire, en réciprocité. Cela permet ainsi une circulation d'amour, en partageant avec un autre, notre choix étant de ne rien garder, sauf le strict nécessaire.

Comme je vous le disais au départ, tout ce que je viens de dire peut poser question et être discutable. Nous nous sentons en chemin, nous n'avons pas la prétention d'avoir la vérité; nous essayons bien petitement d'être à l'écoute des intuitions de François et de Claire, toujours prêtes à nous remettre en cause par ce que vous pouvez nous dire.

Une dernière redécouverte, nous nous sentons en pleine harmonie avec les valeurs de la campagne et de la terre. Sur cinq sœurs qui sont à Vermand, trois sont de milieu rural et elles s'y retrouvent bien. C'est une vie calme qui échappe au stress; nous vivons au rythme du temps, des saisons, des événements. Nous avons redécouvert aussi beaucoup plus de temps d'oraison, de gratuité, de temps de réflexion, dont certains sont partagés avec des frères franciscains, des sœurs clarisses de passage. Mais il y a aussi beaucoup d'exigence au niveau de l'austérité : il n'y a pas de novices, de postulantes; toutes sont professes solennelles, ce n'est pas la même ambiance; une vie à cinq est à certains moments plus décapante qu'une vie à trente ; il faut apprendre à nous connaître d'une autre manière; à cinq on fait plus rapidement le tour de nos limites; nos faiblesses apparaissent plus facilement et il est impossible de se dérober très longtemps à une sœur avec qui on a un différend. Le fait aussi de vivre dans une maison très petite, en promiscuité dans un lieu réduit, nous donne l'impression d'être toujours à découvert devant l'autre. Décapante et enrichissante, la relation fraternelle représente une grande exigence de vérité. Il y a aussi une grande rudesse dans les petites

choses : le fait d'avoir froid en se levant, d'être obligées d'allumer deux poëles qui ne prennent pas toujours parce que le bois est vert et mouillé, d'avoir les toilettes à l'extérieur, de faire la lessive à la main... Ce sont des petites choses qui rendent une vie plus dure, qu'on aime ou qu'on n'aime pas ; c'est une certaine rudesse de vie. Il y a de nos sœurs de Reims qui disent : «Bien non, on ne pourrait pas, mais on respecte.» Cela ne veut pas dire qu'elles ne savent pas vivre la pauvreté, mais c'est un autre genre de vie, c'est tout!

Des difficultés, il y en eut pas mal, comme dans toute fondation! Notre demande n'a pas toujours été bien comprise par tous, nous devions passer quelquefois pour des utopistes; nous devions aussi lutter pour ne pas nous faire récupérer par les gros agriculteurs de la région. L'un d'entre eux nous a fait d'ailleurs assez mal; en sortant de l'oratoire il a dit; «non, cette maison elle était bonne pour des ouvriers et pas pour des sœurs.» Nous devons toujours lutter pour que notre maison ne devienne pas une belle petite maison de campagne. Nous sentons que beaucoup de gens viennent nous voir, alors que depuis des années cette maison, ce quartier n'étaient pas fréquentés! Parce que nous arrivons, il y a des gens qui viennent parce que nous sommes «considérées», nous sommes «reconnues».

Nous retrouver ainsi sans rien. Le départ dans le dénuement n'a pas été une évidence ; c'est vraiment parce que nous souhaitons contempler le Christ Pauvre que nous pouvons durer. Sans cela, sans cette vie de prière intense, cette durée dans l'oraison, ce serait impossible à vivre. Bien sûr, la pauvreté en soi n'a pas de sens ; elle n'est qu'un chemin, une suite de Jésus Pauvre.

Sœur Marie Emmanuel

choses. Is fair d avoir troid on so jornal, d'em virtigées d'allomes deux posier que se orandeur vir louvous parce que le nois est van et invaillé d'avoir les roillettes à l'extérient, de suite la heatge, e la mida. Ce sont des petites choses qui condept une-vie plus dure, qu'un ause ou qu'on n'aune pas q'est une carlaine rudeur de vie, it y a de nos suips de Heints du disent s'èlen noir, ou un pourrait pas muse en serbeore, d'em me veut use oue qu'est un autre genre de vie, c'ait tout de vie, c'ait qu'un coure genre de vie, c'ait tout d'entre le payenville, mus c'est un autre genre de vie, c'ait tout d'entre.

Det difficults of the party of the common dans tout the including the country of the control of the country of

Plans retrouver ainsi vint jon, Le depair dans le démonrait n'a pas été que cuinence , c'est viaiment ence que nous sociautous contempler le Cliffe l'entre qui pous paquents durer, Sans cels, sans celte vie de prêsc inclaine celte danse dans l'échieur, ce serior unpossible à viere bien mi. la parviete en parviète en partir de sens ; elle n'est qu'un pheman, une suite de l'esus l'entre.

Scali Maria Emmanuel